

QUALITÉ ET CADRE DE VIE POURNOY-LA-CHÉTIVE ET ALENTOURS

Siège : 2 place Delacour, 57420 Pournoy-la-Chétive

Association inscrite au registre des associations auprès du Tribunal judiciaire de Metz

SIREN : 848 468 690 - SIRET : 848 468 690 00013

Site internet : www.qualitedevieplc.org

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2026

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les membres de l'Association,

Au nom de la direction de l'Association, j'ai le plaisir de vous informer que l'assemblée générale ordinaire de notre association (ci-après, « l'Assemblée ») est convoquée le **mardi 30 juin 2026, à 20 heures**, à la salle des associations, salle polyvalente de Pournoy-la-Chétive, pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE

1. approbation du rapport moral et d'activité pour l'exercice clos le 31 décembre 2025,
2. approbation du rapport sur la situation financière de l'Association ainsi que des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
3. décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
4. quitus de l'exécution de leurs mandats aux membres de la direction de l'Association pour l'exercice clos le 31 décembre 2025,
5. fixation du montant de la cotisation pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2026,
6. désignation des vérificateurs aux comptes de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2026,
7. pouvoirs pour formalités.

RESOLUTIONS SOUMISES AU VOTE DE L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE

Première résolution - approbation du rapport moral et d'activité pour l'exercice 2025

L'Assemblée, après avoir pris connaissance du rapport moral et d'activité pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve ledit rapport.

Deuxième résolution - approbation du rapport financier et des comptes pour l'exercice 2025

L'Assemblée, après avoir pris connaissance du rapport financier pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 ainsi que du rapport des vérificateurs aux comptes sur ce rapport, approuve ce rapport financier ainsi que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, qui font apparaître un bénéfice de € 121,63.

Troisième résolution - affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'Assemblée décide d'affecter la totalité du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 en report à nouveau, dont le solde créditeur est ainsi porté de € 988,92 au 31 décembre 2025 à € 1 110,55.

Quatrième résolution - quitus aux membres du bureau de l'Association pour l'exercice 2025

L'Assemblée donne à chacun des membres du bureau de l'Association quitus plein et entier à raison de l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cinquième résolution - montant de la cotisation à l'Association pour l'exercice 2026

Sur proposition de la direction de l'Association, et en application des dispositions de l'article 9.2 des statuts de l'Association, l'Assemblée décide de maintenir le montant de la cotisation pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2026 à la somme de € 10,00 (dix euros).

Sixième résolution - désignation des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2026

En application des dispositions de l'article 9.2 des statuts de l'Association, l'Assemblée décide de renouveler Messieurs Francis Petitdemange et Éric Maginot aux fonctions de vérificateurs aux comptes de l'Association pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2026.

Septième résolution - pouvoirs pour formalités

L'Assemblée donne pouvoir à son président, avec faculté de délégation au secrétaire de l'Association, pour la réalisation de toutes formalités légales consécutives à la présente assemblée générale.

CONSULTATION ET COMMUNICATION DES RAPPORTS

Le rapport moral et d'activité pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le rapport financier pour ce même exercice, ainsi que le rapport des vérificateurs aux comptes de l'Association y afférent, seront prochainement disponibles pour consultation et/ou téléchargement sur le site Internet de l'Association (www.qualitedevieplc.org).

RAPPEL DES RÈGLES EN MATIÈRE DE QUORUM ET MAJORITÉ

En application des dispositions de l'article 9.1 des statuts de l'Association, pour que l'assemblée générale puisse valablement délibérer, doivent être présents ou représentés au moins le quart de ses membres disposant chacun de la voix délibérative nécessaire, les résolutions soumises au vote étant prises à la majorité des suffrages exprimés par les membres présents ou représentés.

Les membres ne pouvant participer en personne à l'assemblée générale peuvent donner pouvoir à un autre membre de l'Association ou au président, à l'aide de la formule de pouvoir jointe au présent avis de convocation.

ADHÉSION OU RENOUELEMENT D'ADHÉSION A L'ASSOCIATION

Il est rappelé à toutes fins utiles que seuls les membres à jour de cotisation peuvent valablement exprimer un vote lors de l'assemblée générale.

Pour adhérer ou renouveler votre adhésion à l'Association, trois solutions s'offrent à vous :

- procéder à un paiement en ligne sur le site Internet de l'Association (règlement sécurisé par carte bancaire) : <https://qualitedevieplc.org/pour-adherer/>
- adhérer en remplissant le formulaire d'adhésion ci-après, qui devra être ensuite déposé dans la boîte aux lettres de l'Association, 2 place Delacour à Pournoy-la-Chétive, avec votre règlement par chèque, au plus tard la veille de la date de l'assemblée générale.

Comptant sur votre participation à la prochaine assemblée générale et sur votre soutien réaffirmé à l'Association, je vous prie d'agréer, cher/chère membre de l'Association, l'expression de ma considération distinguée.

Pour l'Association, son président
Monsieur Alain Pronost

DocuSigned by:

A5A8B8CAA0A940C...

QUALITÉ ET CADRE DE VIE POURNOY-LA-CHÉTIVE ET ALENTOURS

Siège : 2 place Delacour, 57420 Pournoy-la-Chétive

Association inscrite au registre des associations auprès du Tribunal judiciaire de Metz

SIREN : 848 468 690 - SIRET : 848 468 690 00013

Site internet : www.qualitedevieplc.org

BULLETIN D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION POUR L'ANNÉE 2026

À remplir par le membre :

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Email :@.....

Je déclare souhaiter devenir membre de l'association **Qualité et Cadre de Vie Pournoy-la-Chétive et Alentours** (« **l'Association** ») pour l'année 2026.

À ce titre, je déclare reconnaître l'objet de l'Association, et en avoir accepté les statuts qui sont mis à ma disposition au siège.

J'ai pris bonne note des droits et devoirs des membres de l'Association, et accepte de verser ma cotisation due pour l'année en cours, dont le règlement permet d'avoir notamment droit de vote lors des assemblées générales de l'Association.

Le montant de la cotisation est de € 10,00 pour l'année 2026

Tout versement d'un montant supérieur est le bienvenu pour soutenir les actions de l'Association.

Je verse : €

Fait à le2026

Signature : (Faire précéder de la mention « **Lu et approuvé** »).

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Vos données personnelles ne donneront lieu à aucune autre utilisation.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant ; pour l'exercer, merci de vous adresser au secrétariat de l'Association, en envoyant un courriel à l'adresse suivante : qualitedevieplc@gmail.com.

QUALITÉ ET CADRE DE VIE POURNOY-LA-CHÉTIVE ET ALENTOURS

Siège : 2 place Delacour, 57420 Pournoy-la-Chétive

Association inscrite au registre des associations auprès du Tribunal judiciaire de Metz

SIREN : 848 468 690 - SIRET : 848 468 690 00013

Site internet : www.qualitedevieplc.org

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2026

POUVOIR

Je soussigné(e), Monsieur/Madame _____, membre à jour de cotisation de l'association Qualité et cadre de vie Pournoy-la-Chétive et alentours (« l'Association »), donne pouvoir à :

Monsieur/Madame _____, membre à jour de cotisation de l'Association,

ou

au président de l'Association,

pour me représenter et voter en mes lieu et place lors l'assemblée générale ordinaire (AGO) de l'Association qui aura lieu **le 30 juin 2026 à 20 heures, salle des associations, près la salle polyvalente de Pournoy-la-Chétive**, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. approbation du rapport moral et d'activité pour l'exercice clos le 31 décembre 2025,
2. approbation du rapport sur la situation financière de l'Association ainsi que des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
3. décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
4. quitus de l'exécution de leurs mandats aux membres de la direction de l'Association pour l'exercice clos le 31 décembre 2025,
5. fixation du montant de la cotisation pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2026,
6. désignation des vérificateurs aux comptes de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2026,
7. pouvoirs pour formalités

Fait à _____, le ____ juin 2026.

Une fois ce pouvoir signé, merci de bien vouloir le donner/retourner à la personne à qui il est donné.